# La protection civile et la résurrection des corps

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1972)**

Heft 168

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1015778

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

demeure, mais elle tend à disparaître. La croissance universitaire exige un recrutement nouveau qui déborde largement les « possibilités » de la bourgeoisie. Une nouvelle génération de professeurs apparaît, d'extraction plus modeste, guidée par un souci nouveau d'efficacité, reléguant déjà au rang de minoritaires les représentants du patriarcat intellectuel. Les liens de famille se dénouent, les idéologies divergent... un peu. Au fond, très peu. Mais c'est déjà suffisant pour que les vertus de l'autonomie puissent être reléguées... un peu.

**Les exigences de la morale**

Certains, dans les partis bourgeois, tentent donc maintenant d'intervenir dans cette université qu'ils proclamaient autonome, de reprendre ce qu'ils sentent leur échapper, opposant ainsi à la liberté de la recherche et de l'enseignement les exigences de la morale civique et religieuse.
Autonomie, fin de l'autonomie, ce sont des nuages de fumée derrière lesquels se camoufle une volonté constante de contrôle de l'université.

# Jean-Louis Cornuz lit pour vous

*Chaque semaine, Jean-Louis Cornuz, présente et commente si il le juge nécessaire, un texte significatif extrait de la presse socialiste, suisse allemande ou suisse italienne. Ici, pour inaugurer cette rubrique, un passage du quotidien socialiste « Zürcher AZ ».*

Sous la plume de Hermann Battaglia, je lis dans l'*AZ* du 23 février : « Comme on lui demandait s'il avait fixé à son activité future, un but particulier, le nouveau chef de l'état-major général, J.-J. Vischer, a déclaré dans une interview, peu après son entrée en fonctions : « Je voudrais faire en sorte que les discussions concernant les questions militaires prennent un tour plus objectif, libre de tout élément émotionnel. »
Si jamais le successeur de Gygli s'est fait des illusions sur la tâche qu'il entreprenait, ces illusions se sont sans doute bientôt dissipées : ces dernières années n'ont que trop montré en effet combien une discussion objective des problèmes militaires était peu « in ». L'affaire Villard et l'affaire des 32 prêtres refusant le service militaire ont montré d'une manière effrayante combien dans l'un et l'autre cas on naviguait dans les eaux du Petit Livre de la Défense civile.
« Voyez le chef du Département militaire fédéral, subodorant derrière ces ecclésiastiques qui refusent d'accomplir leur devoir militaire la présence d'éléments subversifs, et prétendant enseigner à ces prêtres ce que doit être un christianisme authentique.

**Des « émeutiers »**

» Voyez encore, poursuit Battaglia, ces rédacteurs en chef des quotidiens les plus en vue qui veulent voir dans les 32 soit des imbéciles, soit des Machiavel au petit pied ; ces officiers et sous-officiers qui condamnent dans les mêmes termes les partisans du conseiller national Villard et traitent les ecclésiastiques suisses romands d'« émeutiers ».
» Le tout culminant dans un appel aux « véritables démocrates » pour qu'en chaque occasion ils déjouent les manœuvres de la subversion.

**Un même sac**

» D'un autre côté, il y a ceux qui mettent tout ce qui touche au DMF et à l'armée dans un même sac ; qui soupçonnent une turpitude derrière chaque circulaire émanant du Palais fédéral ; qui dénoncent dans un questionnaire mal conçu adressé aux recrues une mesure de répression, et dans la réforme Oswald un piège destiné à couper l'herbe sous les pieds des critiques du DMF ; qui ne discutent qu'à coups de slogans et voudraient nous engager sur des voies extrêmes, sur lesquelles pour l'instant tout au moins il n'est pas nécessaire que nous nous engagions.

» Dieu sait pourtant qu'en pareille matière, aujourd'hui plus que jamais, une discussion sans passion serait essentielle. C'est ainsi que — pour ne citer qu'un ou deux exemples — le Conseil national va avoir à s'occuper dans quelques jours de l'initiative sur l'interdiction d'exporter des armes, et d'ici quelques mois de l'introduction du service civil et de la création d'un institut de la paix. (...) Or, à notre avis — et ceci soit dit de nouveau à l'adresse de ceux qui se veulent les gardiens de nos traditions démocratiques — il est loisible, il est même nécessaire, dans un débat sans passion, non seulement de critiquer l'armée, mais encore de discuter de la nécessité de notre défense militaire et même de mettre en question l'armée en tant que telle. »

*J. C.*

# La protection civile et la résurrection des corps

Lausanne va, en 1972, disposer d'un nouveau crématoire; il était temps, vu la vétusté de l'installation encore en service.

Ce bâtiment neuf a été soumis aux dispositions de la protection civile. Malgré la réticence des autorités locales, Berne exige qu'un abri antiaérien y soit construit fort largement et fort coûteusement du reste.

On explique que la Protection civile ne recule devant aucun perfectionnement. Aux vivants, elle assure la survie; aux morts, la résurrection des corps.

Cette théologie serait sans défaut, si les corps n'étaient déjà incinérés.